

OBJET / GAIA

**Acquisition
parcelle chemin
Baratzeko Bidea :
incorporation et
classement dans
le domaine public
– lancement
enquête publique**

**DATE DE
CONVOCATION :**
DEIALDIAREN DATA :
22 septembre 2021

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien
kopuru orokorra : 29

Nombre de présents / 21
hor zirenak:

Nombre de votants / 28
bozkatu dutenak :

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria**

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf septembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVEZE**, Maire.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, Mme Corinne Othatcegy, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Nicole Amestoy, Mme Isabelle Ayerbe, M. Jean-François Lacosta, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, Mme Carmen Gonzalez, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, M. Jean-Paul Alaman, Mme Lilian Hirigoyen, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : Mme Marie Aristizabal, adjointe, M. Peio Etcheleku, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, M. Michel Duthilleul, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : Mme Marie Aristizabal à Mme Yolande Huguenard, M. Jean-Jacques Lassus à M. Vincent Goytino, Mme Bernadette Remeau à Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Sébastien Carre à M. Christian Devèze, Mme Nathalie Aïçaguerre à Mme Argitxu Hiriart-Urruty, Mme Amaia Beyrie à M. Philippe Bacardatz, M. Michel Duthilleul à Mme Lilian Hirigoyen.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, M. Jean-Paul Eyherachar est désigné secrétaire de séance.

M. Magis, adjoint à l'urbanisme, expose au Conseil municipal que Madame BELLECAVE Claudine, propriétaire au quartier Bas-Cambo, a obtenu le 14 juin 2019 un permis de construire pour édifier une maison d'habitation sise chemin de Baratzeko Bidea.

Il est nécessaire d'élargir cette voie.

Il a donc rencontré Mme BELLECAVE qui accepte de vendre à la Commune la parcelle BC 136 d'une superficie d'environ 88 m² moyennant la réalisation par la Commune de travaux d'une valeur de 7000 €, savoir :

- Construction d'un muret de clôture de 1.30m de hauteur le long de la voie et pose piliers du portail

Il demande au Conseil municipal de se prononcer sur cette affaire.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de M. Magis et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE 1°) l'acquisition de la parcelle BC 236, d'une superficie d'environ 88.m², appartenant à Madame BELLECAVE Claudine, moyennant la réalisation de travaux d'une valeur 7000 €, comprenant la réalisation d'un muret de clôture de 1.30 m le long de la voie et la pose des piliers du portail.

2°) le lancement d'une enquête publique pour transfert de cette parcelle dans le domaine public.

PRÉCISE que l'ensemble des frais sera à la charge de la commune

CHARGE le Maire de procéder à toutes les formalités nécessaires à cette opération

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :




Christian DEVEZE
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza